



Demande de subvention 2019

La position de la commune est d'étudier attentivement les demandes de subvention qui sont transmises.

Les subventions qui sont attribuées répondent en priorité aux zones d'intervention communale, puis départementale, nationale ou internationale avec antenne locale.

IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association :

Adresse du siège social :

Courriel : ☎ :/.....

Site internet :

Nom du président(e) :

Courriel : ☎ :/.....

Nom du trésorier(e) :

Courriel : ☎ :/.....

Nom du secrétaire.....

Courriel : ☎ :/.....

N° SIRET (obligatoire) :

Déclaration Sous Préfecture n° : date :/...../.....

Date de la dernière assemblée générale :

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Zone d'intervention : Communale Départementale Nationale Internationale

Antenne locale : oui non Adresse :

Nombre d'adhérents : dont Loperhérois (obligatoire):

Nombre de personnes aidées ou concernées : dont Loperhérois (obligatoire) :

Description de votre activité / Objectifs de votre association :

.....
.....
.....

Actions prévues en 2019 sur notre commune :

.....
.....
.....

BUDGET DES ACTIONS 2019			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
<u>1 - Fonctionnement</u>	Excédent exercice précédent Cotisations des adhérents Autres :
<u>2 - Rémunérations / Vacances</u>	<u>Subventions</u> <i>Communes</i> <i>Département</i> <i>C.A.F.</i> <i>Région</i> <i>Fédération</i> <i>Sponsoring</i> Autres :
<u>3 – Manifestations</u> Pour chaque manifestation, porter la dépense globale :	<u>Manifestations</u> Pour chaque manifestation, porter la recette globale :
<u>Autres dépenses</u>	<u>Autres recettes</u>
<u>TOTAL</u>	<u>TOTAL</u>

PIECES JUSTIFICATIVES

- statuts officialisés par la sous-préfecture régulièrement déclarés (pour une 1^{ère} demande ou en cas de modification des statuts),
- Composition des membres du bureau et du conseil d'administration
- un relevé d'identité bancaire ou postal,
- Bilans et comptes de résultat du dernier exercice connu, certifié conforme

En fonction de la nature de votre demande, d'autres documents comptables pourront vous être demandés.

Pour être examinée, la demande de subvention doit être impérativement accompagnée de ce dossier et des pièces jointes.

Envoi du dossier complet par courrier, impérativement pour le 10 mai 2019

Président du CCAS
Mairie de Loperhet – 119 rue René GOUBIN
29470 LOPERHET
Tél : 02.98.07.07.07 – courriel : mairie@loperhet.fr

Le	2019, Le/La président(e), (Signature+cachet)
----	---